



## AVIS PUBLIC

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, que le Conseil municipal de la Ville de Marieville adoptera, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le mardi 17 décembre 2013, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil située au 682 de la rue Saint-Charles à Marieville, les prévisions budgétaires 2014 et le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de la Ville de Marieville.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Marieville, le vingt-huit novembre deux mille treize (28 novembre 2013).

La greffière adjointe,



Mélanie Calgaro, notaire

***Avis public 13-35***